



Jésus et Marie.



Sommaire du mois de Mai 1906.

Notre-Dame du T. S. Sacrement : Rescrit Pontifical. — Pensée dominante : Notre-Dame du T. S. Sacrement. — Jésus endormi, (*poésie*). — J'ai fait ma Première Communion, moi !... — Sujet d'Adoration : la Très Sainte Vierge. — Chapelle de la " Réparation. " — Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. — Décret de la Sacrée Congrégation du Concile : de la Communion quotidienne. — Bénédiction du Cénacle de Chicoutimi. — Notre Père, (*cantique*). — Un Bouquet de mai à Marie. — Jésus et Marie. — Recommandations.

N.-D. du T. S. Sacrement.

Rescrit Pontifical



OS lecteurs savent de quel culte pieux la famille eucharistique du vénéré P. Eymard honore ce nom béni de " Notre-Dame du Très Saint Sacrement, " qu'il décerna à la Très Sainte Vierge, pour exprimer d'un mot caractéristique tous les liens qui unissent Marie à son Fils dans le Sacrement, et toutes les raisons qui nous pressent de nous adresser à elle, comme à la médiatrice nécessaire entre notre indigence et son adorable Sainteté. Approuvé déjà par un certain nombre d'Evêques et enrichi d'indulgences pour leurs diocèses respectifs ; acclamé au Congrès eucharisti-

que de Lourdes, ce nom nouveau d'une chose très ancienne commençait à se répandre avec grande faveur parmi les âmes dévotes envers l'Eucharistie, qui ont le besoin de ne jamais séparer le Fils de la Mère, dans leur religion comme dans leur cœur. Il lui manquait, pour prendre son essor au delà des limites diocésaines et pour se répandre librement dans l'univers catholique, la bénédiction du Pasteur de l'Eglise universelle.

Il vient de la recevoir : authentique, ainsi qu'en fait foi le Rescrit suivant, tout entier de la main de Sa Sainteté Pie X :

*sanctis qui erant. Haec sacramenta
publice adorationi exposte veritate
hanc jaculatoriam : Domina in pro Sancti
sacramenti ora pro nobis " Indulgentiam
percentorum dierum concedimus.
Die 30 mensis Decembris An. 1905*

Sign. P. P. X

" A tous ceux qui, devant le Très Saint Sacrement
" exposé, réciteront l'oraison jaculatoire suivante,
" nous accordons une indulgence de 300 jours : " No-
" tre-Dame du Très Saint Sacrement, priez pour nous."

Le 30 Décembre 1905.

PIE X, PAPE.

Les circonstances qui accompagnèrent la rédaction et la concession par le Saint Père de ce précieux Rescrit ont quelque chose de gracieux et de touchant comme une page de légende, quelque chose aussi de spontané et de décisif comme un *motu proprio*.

Un archevêque du Canada, dont la piété envers l'Eucharistie n'a d'égale que sa bienveillance, Mgr Gauthier, archevêque de Kingston, séjournant dernièrement à

Rome, fut sollicité par le T. R. Père Estévenon, Supérieur de la Congrégation du T. S. Sacrement, dont la résidence est à l'église de Saint Claude, bien connue des pèlerins de la Ville Eternelle, de demander au Souverain Pontife, en faveur des fidèles de son diocèse, une Indulgence pour la récitation de cette formule de prière : " Notre-Dame du Très Saint Sacrement, mère et modèle des adorateurs, priez pour nous." Sa Grandeur, ayant favorablement accueilli ce vœu, rédigea une supplique qu'il se proposait de soumettre au Saint Père dans une audience fixée au 30 décembre dernier. Mais voilà qu'au cours de l'entretien, ayant obtenu l'agrément de la lire, il la cherche en vain dans ses poches et la fait chercher avec aussi peu de succès dans son pardessus, déposé dans l'antichambre. Grand embarras du très bon prélat, qui commence à exposer de vive voix l'objet de sa supplique égarée : mais aussitôt, souriant et empressé, avec cette spontanéité prévenante et aimable dont il est coutumier, Pie X prend une plume et écrit, sans un instant d'hésitation, le texte rapporté plus haut, qu'il remet à Mgr Gauthier, aussi touché de la faveur qu'il recevait que de la bonne grâce avec laquelle elle lui était donnée.

Déjà, avant le vénérable archevêque de Kingston, Monseigneur Duhamel, de passage à Rome, avait lui aussi, tenté une première démarche auprès de la Sacrée Congrégation et fait de sérieux efforts pour obtenir la consécration de ce titre : " Notre-Dame du Très Saint Sacrement, " titre que porte déjà une paroisse de son diocèse.

C'est donc le zèle filial envers Marie et la dévotion envers l'Eucharistie de



deux éminents archevêques du Canada, qui viennent d'être couronnés de succès et qui ont obtenu à la piété catholique l'approbation d'un des titres les plus profondément théologiques et les plus glorieux de la Très Sainte Vierge.

Le très cher correspondant qui nous envoya ce récit ajoutait : " Vous devinez notre immense joie à tous en apprenant une telle nouvelle. Aussitôt, tout frémissants d'émotion, nous sommes allés nous jeter au pied de la Très Sainte Vierge (de cette même statue, devant laquelle notre vénéré Père fondateur acclama pour la première fois Notre-Dame du Très Saint Sacrement), et là, nous avons dit un bon *Magnificat* et répété avec ardeur l'invocation bénie."

Ces sentiments d'action de grâces, nos lecteurs les partageront avec nous. Nous avons désormais une formule authentique et définitive, dans la langue de l'Eglise, du nom de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, que le P. Eymard avait exprimé en français.

Nous voilà fixés : nous prions dans la vérité, notre louange est authentique ; Marie se reconnaîtra et elle entendra notre voix quand nous crierons, suppliants, vers elle, en l'appelant Notre-Dame du Très Saint Sacrement ! Oui, elle est notre mère, notre maîtresse et notre exemple, par conséquent : " Notre-Dame " ; oui, elle est la Mère du Christ Eucharistique, la dispensatrice du Don eucharistique et de toutes les grâces qu'il renferme, et, par conséquent : " Notre-Dame du Très Saint Sacrement ! " Et nous ne voudrions plus désormais aborder le Très Saint Sacrement pour lui rendre un hommage quelconque, le visiter, le recevoir, l'adorer, sans nous abriter sous le patronage, sous les mérites, sous les vertus et sous le nom de Notre-Dame du Très Saint Sacrement. Et nous nous souviendrons que les chères âmes qui souffrent attendent que nous le redisions souvent : car ce nom répand jusqu'en leur prison de feu, l'onction de l'espérance pour les rafraîchir et les trésors des indulgences pour les délivrer.

" Notre-Dame du T. S. Sacrement, priez pour nous. "

A. TESNIÈRE, S. S. S.



PENSÉE DOMINANTE
Pour le Mois Mai 1906.

~~~~~  
**Notre-Dame du T S Sacrement**  
 ~~~~~



Le nom de Marie, malgré sa nouveauté apparente, exprime une réalité très ancienne, établie sur la révélation divine et sur la doctrine théologique la plus solide.

Il traduit l'union nécessaire et indestructible, établie par Dieu même, entre Jésus et Marie : la plus étroite, la plus profonde et la plus féconde de toutes les unions que la Divinité ait jamais scellée entre deux êtres ici bas, l'union hypostatique exceptée.

Cette union, ce nom l'affirme entre Marie et le Christ eucharistique, parce que, dans son état sacramentel comme dans celui de sa mortalité autrefois et dans celui de sa gloire actuelle au ciel, Marie reste toujours la Mère de Jésus, et Jésus se reconnaît toujours le Fils de Marie ; parce que la chair et le sang dont le Christ eucharistique nourrit le monde sont toujours le sang reçu de l'Immaculée, la chair formée de la Vierge Mère et nourrie de son lait : *Ave, verum corpus natum de Maria Virgine* ; parce que Marie, souveraine et universelle dispensatrice de la grâce, tient de sa maternité spirituelle sur tous les hommes le devoir et le pouvoir de leur dispenser la meilleure et la plus nécessaire des grâces, " la Bonne Grâce " ou l'Eucharistie, avec tous les secours capables de préparer les âmes à la recevoir dignement et à en vivre fidèlement ; parce que Marie, après avoir reçu le Verbe

en son sein par l'Incarnation, et avoir offert son Fils en sacrifice sur l'autel du Calvaire, a, de plus, participé au sacrifice et à la communion eucharistiques pendant les années qu'elle vécut ici-bas après l'Ascension, persévérant, comme le montrent les Actes des Apôtres, dans l'adoration de son divin Fils plus caché encore sous les voiles eucharistiques que dans les langes de Nazareth et dans les ignominies du Golgotha :



Erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus, et Maria matre Jesu, et fratribus ejus (Act., I, 14).

Erant autem perseverantes in doctrina apostolorum, et communicatione panis, et orationibus (Act., II, 42) ; parce que Marie ayant exercé envers son Fils Sacramenté tous les devoirs de la religion avec une perfection suprême, ses vertus, ses exemples et ses mérites forment un magnifique trésor, où nous devons puiser sans cesse pour accomplir à

notre tour nos devoirs envers l'Eucharistie ; pour suppléer à tout ce qui nous manque et achever ce que nous ne savons jamais qu'ébaucher.

Voilà, brièvement énumérés, les liens qui rattachent Marie à l'Eucharistie : ne permettent-ils pas de la saluer en toute raison du titre de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, tant pour l'utilité de nos âmes que pour la gloire de Celle qui, étant la Mère de Jésus, est aussi véritablement la nôtre ?

Ah ! que ce nom béni nous sera doux à invoquer quand, ayant à accomplir les grands devoirs d'adorer Notre-Seigneur, ou de le recevoir dans son redoutable mystère, confus et tremblants de notre indignité et de l'insuffisance de nos dispositions, Notre-Dame du Très Saint Sacrement nous dira cet encourageant appel : Venez, nourrissez-vous du pain que Je vous ai préparé. (Prov., IX, 5).

Et quelle gloire ne donnera-t-il pas à Marie ! En est-il un autre parmi tous les noms qui brillent au diadème placé sur sa tête par la piété chrétienne, — sauf celui de Mère de Dieu, — qui la puisse exalter davantage, que ce nom de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, lequel ne rappelle pas seulement une vertu, un privilège ou un bienfait particulier de Marie ; lequel ne la rapproche pas seulement d'un mystère passager de son divin Fils, mais énonce sa maternité même sur Jésus en personne, sur Jésus toujours vivant ici-bas, réunissant et continuant dans le " mémorial de toutes ses merveilles " tous les mystères de sa vie ?

Ce nom béni, qui associe si intimement Marie avec le Saint Sacrement, montre enfin notre vaillante et miséricordieuse Mère travaillant actuellement avec Jésus, l'infatigable ouvrier de l'œuvre divine à travers les siècles, à la glorification du Père, au salut du monde, à la conduite de l'Église, à la sanctification des âmes, puisque c'est dans l'Eucharistie et par l'Eucharistie que, depuis son retour au ciel jusqu'à son avènement glorieux, le Christ poursuivra en personne ces grandes œuvres.

Nous avons donc l'espoir que l'acte du Souverain Pontife encouragera puissamment les fidèles à répéter, devant le Très Saint Sacrement exposé, l'invocation qui réjouira en même temps le Cœur de Marie et celui de son divin Fils : Notre-Dame du Très Saint Sacrement, priez pour nous ! Et la Vierge, modèle et secours de ceux qui veulent aller à Jésus, développera dans leur âme une dévotion pleine d'amour et de confiance envers le Très Saint Sacrement.

Les abonnés qui, ne collectionnant pas le **Petit Messager**, pourraient nous renvoyer le numéro de **Janvier 1906**, nous rendraient grand service, et d'avance nous les remercions bien cordialement.

JESUS ENDORMI

*Belle Madone en robe blanche
 Qui tenez Jésus dans vos bras !
 Sur son front votre front se penche :
 Que lui dites-vous donc tout bas ?
 Sur votre bouche demi-close
 S'égare un sourire si doux
 Que ce doit être quelque chose
 Qu'il faut écouter à genoux !*

*Mais, pourquoi donc, belle Madone,
 A vos longs cils perlent des pleurs ?
 Pourquoi donc à votre couronne
 Des épines parmi les fleurs ?
 Pourquoi donc votre doux sourire
 Sur vos lèvres s'est-il glacé ?
 Quels mots de deuil vient de vous dire
 Le songe dont l'ombre a passé ?*



*Vous avez entrevu peut-être
Qu'un jour votre enfant doit souffrir...
Sous vos baisers il vient de naître ;
Mais sur la croix il doit mourir...
L'ombre sanglante du Calvaire,
Dont la silhouette de mort
Se dessine, à vos yeux de mère,
Dans le rêve où Jésus s'endort !*

*Belle Madone en robe blanche,
A mes regards ne cachez plus,
Du fin tissu de votre manche,
La tête blonde de Jésus.
Otez votre voile de soie
Du visage de l'Enfant-Dieu.
Ecartez, pour que je le voie,
Les plis de votre manteau bleu.*

*Comme vous, je veux, belle dame,
Prendre Jésus entre mes bras
Et, mêlant mon âme à son âme,
Comme vous lui parler tout bas...
Dans mon cœur je veux qu'il repose,
Au Banquet divin communier,
Vivre sa vie à peine éclosé
Et, s'il pleure, avec lui pleurer.*







A petite ville de T... sommeille. La nuit est obscure. Pas de lune, pas même la lueur sympathique d'une étoile.

Depuis longtemps, les derniers retardataires ont regagné leur logis.

Cependant, si l'œil pénétrait les ténèbres, il verrait, dans l'impasse voisine de l'église, deux ombres se glisser. Rapides, muettes, ces ombres effleurent le sol, sans bruit.

Elles se dirigent vers une des portes latérales de l'édifice religieux, et s'arrêtent là. Alors les manteaux s'entr'ouvrent ; des mains armées d'outils palpent la porte, cherchent la serrure... Un heurt continu s'élève, tantôt sourd, tantôt aigu. Le bois éclate, le fer se tord ; l'entrée de l'église est libre...

Une lanterne sourde s'allume. Elle projette sa lueur blafarde sur le visage de deux hommes au regard sinistre. Leurs yeux perçants, amis de la nuit, explorent l'immense nef où ils s'avancent, et se portent sur le point lumineux que fait, tout là-bas, la petite veilleuse du sanctuaire.

C'est vers ce point de repère qu'ils se dirigent.

L'homme qui marche le premier s'arrête devant la balustrade en fer forgé séparant le chœur de la nef. Il a vingt-cinq ans à peine, il ignore la peur : et pourtant ce silence majestueux que n'ont point les autres demeures ; ces statues qui semblent des juges sur leur piédestal de

marbre : tout cela l'étonne et le surprend. Il s'arrête. Voici que tout à coup, dans cette intelligence vouée aux infamantes besognes, des souvenirs se font jour...

Rapidement, sa pensée rétrograde vers l'enfance oubliée ; il revoit sa mère, l'humble et sainte femme penchée tout le jour sur son ouvrage dans la mansarde pauvre, mais propre. Et des jours heureux de ce temps, l'un d'eux se détache, lumineux : celui de sa première communion. Une grande dame du quartier l'avait alors habillé de pied en cap et mis beau comme un prince. Il était l'égal de son fils, le petit comte de B..., son camarade d'église. C'est cette sainte table qui lui rappelle que sur une marche semblable il s'est agenouillé, radieux ! Il revoit le prêtre descendant les degrés de l'autel et s'avancant vers lui, avec un ciboire d'or. Sous la nappe brodée, sa main effleurait celle du descendant des Condé, et tous deux, le fils de l'ouvrier comme le fils du riche, ils avaient reçu, également beaux, également purs, le Dieu d'amour !

Ainsi, ce voyou méprisé et honni, traqué par la police et rejeté de la société, avait eu là, au pied d'un autel, son jour de fête et de grandeur. Le "bon Dieu !" Ah ! il y a longtemps qu'il a oublié ce qu'en disait son catéchisme, mais à cette heure il sent que ce Dieu, c'est, pour lui, sa mère et cette enfance idéale et lointaine, comme aussi le souvenir de sa beauté d'adolescent pur et bon.

Dans ce temps-là, il avait nom André Gerbois, mais, hélas ! cet André mourut avec sa mère. Resté seul, à douze ans, avec un père indigne, l'enfant, livré à lui-même, débauché bientôt par de précoces bandits, conquit vite le sobriquet de *Hardi*. Ses rapines ne se comptèrent plus, ses condamnations pas davantage. Tout le Paris policier avait son signalement, comme aussi celui de *Marteau*, son "entraîneur" et "associé." A eux deux, Marteau et Hardi avaient fait tous les crimes, mais c'était la première fois qu'ils s'attaquaient à une église.

Mais depuis que Hardi "se rappelle," il hésite.

Marteau qui l'a rejoint dit, brutal :

-- Ben quoi, marche donc !

L'autre, subitement résolu, riposte :

-- Allons d'abord aux troncs.

— Quoi, quelques sous ! es-tu fou ? C'est là-dedans, le magot. On verra après, pour le reste !

Marteau a désigné le tabernacle, et une sorte de révolte a passé en l'âme de Hardi. Non, jamais il ne souffrira que cette porte dorée subisse le viol projeté. Jamais il ne touchera à ce calice d'or, où est le bon Dieu de sa première communion.

Une dispute s'élève. Ni l'un ni l'autre ne cède. La colère de Marteau va s'augmentant. Hardi semble posté



là, comme un défenseur, près de cette balustrade, et Marteau, tout à coup, s'élance sur lui, le bouscule, puis secoue avec fureur les portes de fer. Celles-ci s'ouvrent avec fracas. Le bruit résonne sous les voûtes, se répercute derrière les piliers, au fond des chapelles. Et l'on dirait que les statues se sont animées soudain, qu'elles-mêmes ont grondé l'anathème contre le violateur de leur temple.

Un instant interdit, Marteau s'avance vers l'autel, mais Hardi, à son tour, bondit vers lui :

— Tu n'y toucheras pas au bon Dieu, rugit-il, tu n'y toucheras pas. Tout, excepté ça. *J'ai fait ma première communion, moi*, et cela ne s'oublie pas...

L'autre vomit un torrent d'injures et de blasphèmes.

Hardi répond :

— C'est vrai, je ne suis qu'une canaille comme toi, mais je mourrai tout de même, s'il le faut, *pour le défendre*.

Les yeux dans les yeux, aussi farouches l'un que l'autre, ils se regardent. Hardi s'est planté au pied de l'autel, ses poings solides en défendent l'accès. Marteau voit rouge, il écume de rage, il se précipite sur cet allié de tout à l'heure devenu un obstacle, et la lanterne roule et s'éteint. Dans une obscurité presque complète, les deux hommes s'étreignent, poitrine contre poitrine. Leur souffle haletant se confond, leurs forces sont égales.

... Mais, peu à peu, les muscles, exaspérés de l'effort, faiblissent. Les poitrines exténuées râlent. Les rivaux semblent moins deux ennemis que deux frères, tant la fatigue a figé leurs membres et les a liés l'un à l'autre.

Qu'importe, si le but est atteint ! Les deux corps agonisent, mais Hardi sait qu'il est vainqueur, que l'autre n'a pu faire un pas. Alors, comme si Marteau eût senti ce triomphe muet, une infernale idée lui donne une dernière force. Rapide comme l'éclair, il se dégage, saisit un poignard, le brandit en avant. Hardi gémit ; il halète : " lâche... lâche... lâche !... ", mais il ne tombe pas, il ne recule pas...

Comme un lointain et pâle reflet d'étoile, la petite veileuse brillait là, tout près, dans son reposoir de vermeil, doucement amoureuse. Quand Hardi la regarda une dernière fois, il vit qu'elle ressemblait à sa mère... ; dans un décor magnifique, les bras aimants de la sainte se tendaient vers lui....

Vers quatre heures et demie, le sacristain vint sonner l'Angelus. Il prêta l'oreille... Était-ce une illusion ?... quelqu'un semblait gémir doucement, et cette plainte courait le long du temple, telle une brise au champ de mort. Il écoute encore : le bruit venait du parvis, tout là-haut.

Il s'avança et, dans la pénombre du sanctuaire, il vit, étendu en travers les marches de l'autel, un corps humain.

Vite, il vola au presbytère donner l'alarme. Un prêtre vint presque aussitôt. Comme si le moribond eût attendu cette suprême visite, ses yeux, que vitrait déjà la mort,

s'ouvrirent tout grands, et sa bouche tordue par l'agonie souffla : " J'ai défendu le bon Dieu, et je crois qu'il n'y a pas touché... oli ! dites-moi qu'il n'y a pas touché ! " Et comme pour expliquer tout, il balbutia par deux fois : "*J'ai fait ma première communion, moi !*"

Le prêtre regardait le flot vermeil qui maculait les empreintes de pas traçant une allée sanglante de l'autel à la porte. Son esprit reconstituait la lutte entre les voleurs...

Le mourant répétait : " Je l'ai défendu de mon mieux. Il ne fallait pas qu'il fût pris !... On ne touche pas au



bon Dieu... dites-moi qu'il est là encore, le bon Dieu..."

Une immense pitié, une admiration sans bornes saisit le cœur du prêtre à l'endroit de ce voleur, sans doute, mais de ce chrétien toujours fidèle au souvenir d'une communion première. Il ouvrit le tabernacle resté intact, grâce à tout ce sang répandu là... Il prit le ciboire, l'éleva au-dessus de la tête du martyr, et ce fut le bon Dieu lui-même qui traça sur l'agonisant le signe de la miséricorde et du pardon.

André Gerbois — le pseudo Hardi — rendit le dernier soupir, un vrai soupir de joie, avec la dernière parole de l'absolution, les yeux sur le calice d'or pour lequel il mourait...

SUJET D'ADORATION

A L'USAGE DES

Agrégés de la Congrégation du T. S. Sacrement

La Très Sainte Vierge.

I. — Adoration.

Dieu est admirable dans tout ce qu'il fait ; mais il est une œuvre divine, admirable entre toutes, c'est la formation de Marie. Cette Vierge bénie nous l'apprend elle-même dans son magnifique cantique. " Le Grand, le Fort, le Tout-puissant a fait en moi de grandes choses." *Fecit mihi magna qui potens est.*

Dans la création des anges et de l'homme, dans la production des mondes et des soleils, on peut dire que Dieu a touché seulement de son doigt l'objet créé : ici, il a fait une chose si extraordinaire, que pour la produire il a dû déployer toute la puissance de son bras. *Fecit potentiam in brachio suo.*

Dieu, en effet, a fait entrer Marie dans un ordre jusqu'alors inconnu : Il l'a placée au-dessus de l'ordre angélique. Marie a été placée dans l'ordre divin ; et elle a été tellement associée à l'adorable Trinité, que saint Cyrille n'a pas craint d'affirmer qu'elle en est comme le complément : *Totius Trinitatis complementum.*

Que dis-je ? Marie fait partie de la famille de Dieu ; le Fils même de Dieu est devenu le propre Fils de Marie. De là cette parole remarquable de saint Paul : *Misit Deus Filium suum factum ex Muliere.* Le Fils de Dieu formé de la Femme : quelle expression ! et qu'il nous importe de méditer ce grand mystère !

Le Dieu incompréhensible dans sa grandeur et dans sa puissance, Lui qui est assis dans les splendeurs de sa gloire, environné de la lumière de ses perfections comme d'un vêtement, Lui qui embrasse tous les temps par son éternité, qui remplit tous les lieux par son immensité ; le grand Roi des éternités est descendu des hauteurs inaccessibles de son trône, et, franchissant des espaces infinis, Il est arrivé jusqu'à nous, ne dédaignant pas de prendre la forme de l'es-

clave : *Formam servi accipiens*. Ah ! qui comprendra cette condescendance infinie, cette prodigieuse bonté de Dieu ?

Mais pour prendre cette forme, il fallait au Verbe divin un moule, si je puis parler ainsi, digne de Lui. Ce moule, cette capacité propre à contenir Dieu, vraiment digne de Dieu, c'est l'auguste Marie.

Je comprends le ravissement de saint Epiphane : « O sein de Marie, plus vaste que le ciel, parce que vous n'avez pas renfermé dans des bornes trop étroites l'immensité de votre Dieu ! »

Adorons Jésus qui reste au T.S. Sacrement le vrai Fils de Marie, adorons-le en cet auguste mystère, en union avec cette Vierge bénie, la véritable Mère et le parfait modèle des adorateurs.

II. — Action de grâces.

La reconnaissance devant être toujours proportionnée à l'excellence et à l'étendue du bienfait, que ne devons-nous pas à la très sainte Vierge ?

Marie nous a donné Jésus : *Maria, de qua natus est Jesus*. Examinons l'excellence de ce Don.

Saint Thomas nous indique quatre modes sous lesquels Jésus s'est donné à l'humanité. Or, quel que soit le mode employé, c'est toujours par Marie qu'il se donne.

1. Jésus s'est donné d'abord comme compagnon de voyage : *Se nascens dedit socium*. Il est venu sur la terre, et avant de remonter au ciel, il déclare à ses apôtres attristés à la pensée de son départ, qu'Il ne les laissera pas orphelins, et qu'il sera avec eux jusqu'à la consommation des siècles, et c'est l'Eucharistie qui nous vaut cette présence perpétuelle !

Mais voyez ici l'intervention de Marie. C'est son consentement volontaire et libre à la proposition de l'Archange qui nous a valu l'Incarnation dont l'Eucharistie est l'extension, le prolongement.

2. Jésus, venu au monde pour le sauver, a poussé son amour jusqu'à mourir sur une croix, et à donner son sang comme prix de notre rançon : *Se moriens in pretium*.

Mais qui ne sait que l'adorable victime du Calvaire nous a été donnée par la très sainte Vierge, tout aussi bien que le divin Enfant de la crèche de Bethléem ?

Oui, c'est vraiment le sang de Marie qui a coulé sur le Calvaire par les veines entr'ouvertes de son divin Fils ; et ce sacrifice sanglant, offert pour le rachat du monde, Marie l'a désiré : elle y a consenti. Elle a plus fait encore : on la

voit, à l'heure suprême, debout au pied de la croix, partager les douleurs de Jésus et s'associer à son immolation.

3. Après s'être donné à nous comme victime, Notre-Seigneur, voulant pousser plus loin encore son amour, a voulu se donner comme nourriture, *Convalescens in edulium*. Or, il revient évidemment une grande part à Marie, dans le don que Jésus nous a fait au Très Saint Sacrement. C'est, en effet, la chair et le sang de Marie qui nous sont donnés quand nous recevons l'Hostie Sainte. Jésus, dit saint Augustin, a reçu sa chair de la chair de Marie : *De carne Mariæ carnem accepit*, et c'est cette même chair qu'Il nous a donnée comme aliment merveilleux pour servir à notre salut : *Et ipsam manducandam dedit*.

4. Notre-Seigneur veut encore se donner au ciel comme récompense : *Se regnans dat in præmium*, mais c'est encore par Marie qu'Il le fait.

Saint Bonaventure nous dit qu'elle a pour douce mission de distribuer la coupe merveilleuse remplie d'un breuvage divin, et les élus y boivent à longs traits les délices et la gloire, la lumière et l'amour.

Louanges donc et reconnaissance à Jésus et à Marie !

III. — Réparation.

Marie, devant être la coopératrice de son divin Fils dans l'œuvre de la Rédemption, a dû souffrir comme Lui.

Tout en elle dès lors, et les facultés de l'âme, et les organes du corps, tout fut disposé par Dieu même à percevoir, à sentir, à supporter la douleur dans une mesure inouïe.

Sans doute, Marie n'a pas enduré les douleurs physiques de Jésus, mais elle en a ressenti dans son cœur le contre-coup violent.

Mais qui dira les souffrances de l'âme ? Saint Jérôme nous dit que Marie a plus souffert que les martyrs, parce que c'est dans son âme qu'elle a souffert, et que souffrir dans son âme, c'est souffrir dans ses affections— et l'Esprit-Saint nous déclare que l'amour est plus puissant à faire souffrir que tous les tourments et la mort même.

La raison des douleurs de Marie, je la trouve encore dans son amour pour Jésus. L'amour aime à partager l'état de l'objet aimé, aussi l'amour de Marie pour Jésus crucifié s'enivrait des douleurs qu'elle ressentait pour Lui.

1. Comprenons le besoin de la réparation.

Assurément, Notre-Seigneur a réparé efficacement et surabondamment : il nous faut toutefois, dit l'Apôtre, compléter

ce qui manque à la passion de Jésus-Christ, par la pratique de la mortification et de la souffrance.

2. Cette nécessité nous la comprendrions, si nous avions du péché l'idée vraie et nette qu'en avait la très sainte Vierge. En pensant à nos péchés et à tous les crimes du monde nous éprouverions le besoin de venger les perfections infinies de Dieu par eux infiniment outragées.

3. Comprenons enfin que la souffrance, le sacrifice, la pénitence sont les seuls moyens qui nous permettent de répondre efficacement à l'amour crucifié de Notre-Seigneur.

Réparons donc en union avec sa divine Mère.

IV. — Prière.

Aimons à nous rappeler ces paroles de l'archange Gabriel à Marie : *Ave, gratia plena* : ces paroles qui nous révèlent son incomparable beauté, capable de fixer les yeux et de ravir le cœur de Dieu.

Cette parole se trouva surtout vérifiée le jour où vint en elle la grâce vivante et la source féconde d'où jaillissent ses flots purs et bienfaisants : Jésus, qui fut plus encore l'enfant de son cœur que de son sein.

Alors, en effet, Marie fut remplie de tous les trésors de grâces : alors tout pouvoir lui fut donné sur Dieu ; et il fut décidé Là-Haut, dans un conseil ineffable de miséricorde et d'amour, que tout ce qui nous viendrait de bienfaits célestes, nous viendrait par les mains de Marie.

O pensée consolante ; douce et pleine de suaves espérances ! Notre sort, notre bonheur ici-bas et pour l'éternité, est confié au cœur le meilleur, le plus compatissant, le plus tendre ! La clef du ciel est aux mains d'une Mère !

Confiance donc, et allons puiser souvent là où la grâce coule à pleins bords. Voyez : quand une source est pleine, elle déborde, elle répand ses eaux, elle semble dire : Venez et puisiez. Voyez le sein d'une Mère : ne semble-t-il pas, lui aussi, appeler son enfant ? n'a-t-il pas besoin de lui verser la nourriture et la vie ?

Voilà le cœur de Marie, pleine de grâces, et bonne Mère autant que Reine puissante, n'en doutons pas, elle sera toujours plus heureuse de donner que de recevoir.

Que notre confiance en elle soit donc sans bornes. Comme son divin Fils, elle ne saurait rien refuser à quiconque a confiance en sa puissance, et surtout en son amour.

Chapelle de la "Réparation"

À LA POINTE-AUX-ÉCREMBLES.

Dès les premiers beaux jours de Mai, les pèlerinages reprendront leurs cours à la Réparation. La "Scala Sancta" servira de chapelle provisoire et pourra recevoir même un plus grand nombre de personnes que l'ancienne chapelle. Nous espérons que cette année encore les pèlerins s'y presseront en foule pour honorer Jésus-Sauveur et Marie Immaculée. Des pèlerinages organisés auront lieu tous les *Mardis, Vendredis et Dimanches* avec Chemin de Croix solennel, procession de la Ste Vierge, Heure d'adoration en présence du Très Saint Sacrement exposé, etc.

De grandes facilités de voyage seront données par le service des tramways du Bout de l'Ile qui traversent la ville. Le prix du voyage, de n'importe quel point de la ville est de 25 cts aller et retour.

Indulgences attachées à la visite du pèlerinage :

1. *Indulgence plénière* les jours de l'Invention de la Ste Croix, de l'Ascension, de la Pentecôte, de la Fête-Dieu, de l'Assomption, et de l'Exaltation de la Ste-Croix.
2. *Indulgence de 7 ans et 7 quarantaines*, tous les Mardis et Vendredis.
3. *Indulgence de 300 jours*, chaque jour de l'année.
4. *Indulgence de la Portioncule*, pour les fidèles qui visiteront la Chapelle le 2 aout.

Pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré.

Le Pèlerinage annuel des Dames et Demoiselles agrégées du Très Saint Sacrement partira de Montréal pour Ste Anne, par le spacieux vapeur "Beaupré!" le **lundi 25 Juin**, à 4 hrs p. m. Il arrêtera, en allant, au Cap de la Madeleine, passera la matinée à Ste Anne, ira au sanctuaire du Sacré-Cœur, à Québec, et partira de là à 5 hrs p. m., pour rentrer à Montréal le mercredi matin.

Les groupes de trois pèlerines ou plus peuvent retenir des cabines de \$2.10 à \$6.00. Les billets d'adultes sont de \$2.10 ; ceux d'enfants, de \$1.05.

**S'adresser au Directeur du Pèlerinage,
490, Av. Mont-Royal, Montréal.**



Décret de la Sacrée Congrégation du Concile

De la Communion quotidienne

LE Saint Concile de Trente, ayant en vue les inef-
fables trésors de grâces que les fidèles reçoivent de la sainte communion, s'exprime ainsi (Sess. XXII, cap. VI) : *Le Très Saint Concile désirerait qu'à chaque messe les assistants fissent non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle.*

Ces paroles manifestent suffisamment que l'Église désire voir tous les fidèles prendre part chaque jour à ce céleste banquet et en retirer des fruits de sanctification de plus en plus parfaits.

Ces vœux répondent au désir qui embrasait le Sauveur dans l'institution de ce divin Sacrement. En effet, ce n'est pas une fois seulement ni en termes voilés qu'il a inculqué la nécessité de manger sa chair et de boire son sang fréquemment ; il le fait surtout quand il dit : *Voici le pain descendu du ciel ;... celui qui mange ce pain vivra*

éternellement (S. Jean, VI, 59). En comparant ainsi l'aliment des anges avec le pain et avec la manne, il donnait clairement à comprendre à ses disciples que, si le corps se nourrit chaque jour de pain et si les Hébreux dans le désert ont mangé chaque jour la manne, de même l'âme chrétienne peut chaque jour se nourrir et se refaire par le pain céleste. En outre, dans la parole de l'Oraison Dominicale par laquelle il nous ordonne de demander *notre pain quotidien*, les Pères de l'Église ont presque unanimement enseigné qu'il fallait comprendre non pas tant le pain matériel à donner en nourriture au corps que le pain eucharistique à recevoir chaque jour.

Mais le désir de Jésus-Christ et de l'Église, que tous les fidèles s'approchent chaque jour du sacré banquet, vise surtout ce résultat : que les fidèles, unis à Dieu par le Sacrement, y puisent la force pour triompher de la convoitise, pour effacer les fautes légères qui échappent chaque jour, et pour se préserver des péchés graves auxquels est exposée la faiblesse humaine : il ne considère donc pas en premier lieu l'honneur et le respect à rendre à Jésus-Christ, ni la récompense ou le prix à donner aux vertus des communiants (S. Aug. Sermon. 57 in Matth. *De Orat. Dom.*, v. 7). C'est pourquoi le Saint Concile de Trente appelle l'Eucharistie *l'antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels* : (Sess. XIII, cap. II).

Cette volonté divine était admirablement comprise par les premiers fidèles qui accouraient chaque jour à cette table de la vie et de la force. Dans les siècles suivants il en fut de même, non sans de grands fruits de perfection et de sainteté; au témoignage des Saints Pères et des Écrivains ecclésiastiques.

Quand la piété se fut refroidie peu à peu, et surtout quand plus tard l'hérésie janséniste se fut répandue partout, on commença à discuter sur les dispositions qu'il faut apporter à la communion fréquente et quotidienne, et à qui mieux mieux on exigea comme nécessaires des dispositions plus parfaites et plus difficiles. Ces discussions firent que bien peu de chrétiens étaient jugés dignes de recevoir chaque jour la sainte Eucharistie et de retirer de ce Sacrement si salutaire les fruits surabondants qu'il contient ; les autres se contentaient de communier une

fois par an, ou tous les mois, ou tout au plus chaque semaine. Bien plus, on en vint à ce degré de sévérité que l'on interdit la communion à des classes entières de personnes, comme ceux qui s'occupent de négoce et les gens mariés.

Quelques-uns allèrent à un autre extrême. Persuadés que la communion quodidienne est commandée de droit divin, ils voulaient que pas un jour ne restât sans communion, et soutenaient, outre plusieurs choses qui s'écartaient de l'usage de l'Eglise, qu'il fallait recevoir la sainte Eucharistie même le Vendredi-Saint, et ils l'administraient en effet.

Devant ces excès, le Saint-Siège ne manqua pas au devoir qui lui incombe. Car un décret de cette S. Congrégation qui commence par les mots *Cum ad aures*, du 12 février 1679, parut avec l'approbation du Pape Innocent XI, pour condamner ces erreurs et réprimer ces abus, déclarant en même temps que tous les fidèles de toute condition, sans excepter ceux qui font le négoce et les gens mariés, pouvaient être admis à la fréquente communion, chacun suivant sa piété et selon l'avis de son confesseur. Et le 7 décembre 1690 le Décret *Sanctissimus Dominus noster* d'Alexandre VIII proscrivit la proposition de Baius exigeant le très pur amour de Dieu, sans aucun mélange d'imperfection, dans ceux qui voudraient communier.

Mais le poison janséniste qui, sous prétexte de l'honneur et du respect dû à l'Eucharistie, avait infecté même les bons esprits, ne disparut pas tout entier. La question des dispositions pour faire dignement et légitimement la communion fréquente survécut aux déclarations du Saint-Siège : c'est ce qui amena beaucoup de théologiens, même de grand renom, à enseigner que la communion ne peut être permise aux fidèles que rarement et sous plusieurs conditions.

Il ne manqua pas cependant d'hommes doctes et pieux pour permettre plus facilement cette pratique si salutaire et si agréable à Dieu, et pour enseigner, d'après l'autorité des Pères, que l'Eglise n'a fait aucun précepte demandant, pour la communion quotidienne, des dispositions plus parfaites que pour la communion hebdomadaire ou mensuelle ; et que des fruits beaucoup plus abondants

résulteraient de la communion quotidienne que de la communion hebdomadaire ou mensuelle.

De nos jours, les discussions ont augmenté sur ce point et n'ont pas été agitées sans aigreur : l'esprit des confesseurs et la conscience des fidèles en sont troublés, au grand préjudice de la piété et de la dévotion chrétienne. Aussi des personnages éminents, des Pasteurs des âmes ont instamment supplié Notre Très Saint Père le Pape Pie X de trancher par son autorité suprême cette question des dispositions requises pour la communion quotidienne : afin que cette pratique très salubre et très agréable à Dieu non seulement ne diminue pas parmi les fidèles, mais s'accroisse plutôt et se répande partout, de nos jours surtout où la religion et la foi catholique est attaquée de toute part, où l'amour de Dieu et la piété laissent tant à désirer. Et Sa Sainteté, qui a souverainement à cœur, à cause de sa grande sollicitude et de son zèle, de voir que le peuple chrétien soit invité fréquemment et même tous les jours au Sacré Banquet, afin de jouir de ses fruits immenses, a confié à cette S. Congrégation le soin d'examiner et de définir la question.

La S. Congrégation du Concile, dans son assemblée plénière du 16 décembre 1905, a donc fait un examen très soigneux de cette affaire et, après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre, elle a fixé et déclaré les points suivants :

1. La communion fréquente et quotidienne, en tant que vivement désirée par Notre-Seigneur et par l'Eglise catholique, doit être accessible à tous les fidèles, de quelque classe ou condition qu'ils soient ; de sorte que personne, s'il est en état de grâce, et s'en approche avec une intention droite et pieuse, ne puisse être écarté de la sainte Table.

2. Or, l'intention droite consiste en ce que le communiant ne soit pas conduit par l'habitude, par la vanité, ou par des raisons humaines, mais qu'il communie pour plaire à Dieu, pour s'unir plus étroitement à lui par la charité et pour opposer ce remède divin à ses infirmités et à ses défauts.

3. S'il est très avantageux que ceux qui font la communion fréquente ou quotidienne soient exempts des péchés véniels, au moins pleinement délibérés, et de l'affec-

tion à ces péchés, néanmoins il suffit qu'ils soient exempts de fautes mortelles, avec la résolution de n'en plus commettre à l'avenir. Etant donné ce ferme propos, il n'est pas possible qu'en communiant chaque jour on ne se débarrasse peu à peu même des péchés véniels et de l'affection à ces péchés.

4. Mais comme les Sacrements de la Loi nouvelle, tout tout en agissant *ex opere operato*, produisent cependant un effet plus grand à raison des dispositions plus parfaites de ceux qui les reçoivent, il faut veiller à ce qu'une préparation soigneuse précède la sainte communion et à ce qu'une action de grâces la suive, en tenant compte des facultés, de la condition et des obligations de chacun.

5. Pour que la communion fréquente et quotidienne se fasse avec plus de prudence et ait plus de mérite, il ne faut la faire qu'avec l'avis du confesseur. Mais les confesseurs se garderont de détourner de la communion fréquente ou quotidienne quiconque sera en état de grâce et voudra communier avec une intention droite.

6. Comme il est évident que la réception fréquente et quotidienne de la sainte Eucharistie accroît l'union avec Jésus-Christ, nourrit plus abondamment la vie spirituelle, enrichit l'âme de vertus et donne au communiant d'une manière plus sûre le gage de la vie éternelle ; les Curés, les confesseurs et les prédicateurs, suivant la doctrine approuvée du Catéchisme Romain, exhorteront fréquemment et avec beaucoup de zèle le peuple chrétien à un usage si pieux et si salutaire.

7. Que l'on propage la communion fréquente et quotidienne surtout dans les Instituts religieux de tout genre ; pour eux, toutefois, reste en vigueur le Décret *Quemadmodum* du 17 décembre 1890, porté par la S. Congrégation des Evêques et réguliers. Qu'on fasse aussi tous les efforts possibles pour la promouvoir dans les Séminaires ecclésiastiques, dont les élèves aspirent au service de l'autel ; de même dans toutes les maisons d'éducation chrétienne.

8. Si quelques Instituts, soit à vœux solennels, soit à vœux simples, ont dans leurs règles ou constitutions, ou dans leurs calendriers, des jours fixés pour la communion, ces règles doivent être considérées comme purement *directives* et non comme *préceptives*. Le nombre des commu-

nions prescrites doit être tenu comme un minimum pour la piété des religieux. Par conséquent, l'accès plus fréquent au quotidien de la Table eucharistique devra toujours leur être ouvert, suivant les règles données plus haut dans ce décret. Et pour que tous les religieux des deux sexes puissent bien connaître les dispositions de ce décret, les Supérieurs de chaque maison auront soin de le faire lire chaque année en langue vulgaire, en communauté, durant l'Octave de la Fête-Dieu.

9. Enfin, après la promulgation de ce Décret, tous les écrivains ecclésiastiques devront s'abstenir de toute controverse au sujet des dispositions pour la communion fréquente et quotidienne.

Relation faite de toutes ces choses à Notre Très Saint Père le Pape Pie X, par le soussigné Secrétaire de la Sacrée Congrégation, dans l'audience du 17 décembre 1905, Sa Sainteté a approuvé et confirmé ce Décret des Eminentissimes Pères, et a ordonné de le publier, nonobstant toutes choses contraires. Il a ordonné, de plus, de l'envoyer à tous les Ordinaires et Prélats Réguliers, pour qu'ils le communiquent à leurs Séminaires, Curés, Instituts religieux et Prêtres, et que, dans leurs relations sur l'état de leur diocèse ou de leur institut, ils instruisent le Saint-Siège de ce qu'ils ont fait pour en assurer l'exécution.

Donné à Rome, le 20 décembre 1905.

† VINCENT, CARD. EV. DE PALESTRINA,
Préfet.

C. DE LAI, *Secrétaire.*



25 Mars, Fête de l'Annonciation

Bénédictio du Cénacle de Chicoutimi



Nous saura gré de donner les détails suivants sur cette Cérémonie si impatientement attendue du 25 Mars, fête de la "Servante du Seigneur;" ils témoigneront que l'Œuvre adoratrice est admirablement comprise et encouragée par les citoyens de Chicoutimi.

Sa Grandeur Mgr. Labrecque a daigné présider à tous les Offices de la journée et bénir le nouveau monastère. "Or, il est vrai, mes très chères Sœurs, mes Filles; j'ai été un peu fatigué de corps; mais d'esprit et de cœur, comment pourrais-je l'être, après avoir tenu, tout joignant ma poitrine, un si divin épithème — le Corps sacré du Seigneur — comme je l'ai fait tout ce jour?" (*Lettres de Saint François de Sales.*)

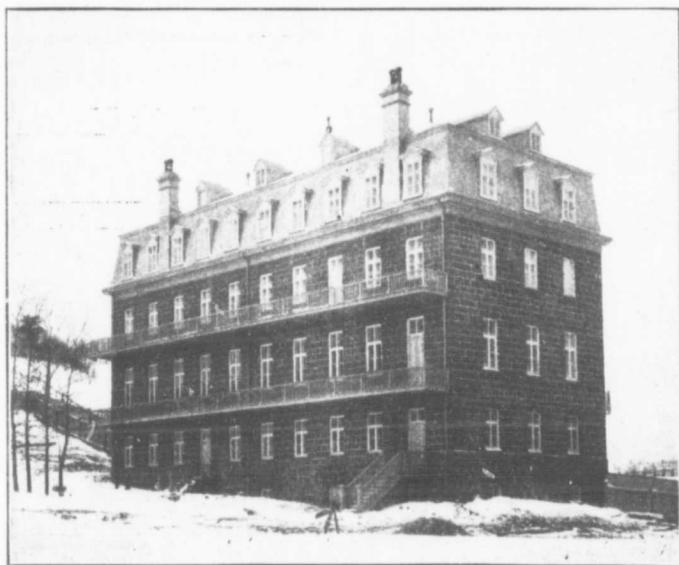
Il est vrai; dans cette pieuse journée, le Pasteur venait chercher avant tout, au nouveau Cénacle, un aliment à sa piété eucharistique: il était heureux de s'unir de plus près au Cœur du Maître doux et humble. Puisse Jésus l'en avoir récompensé par une abondante effusion des grâces désirées!

Pour nous, bornant l'expression publique de notre reconnaissance à ce qui nous touche le plus, nous dirons que Sa Grandeur a fait *œuvre de foi* admirable, en installant les Sœurs dans ce pays nouveau, sans leur marchander ni bénédictions, ni encouragements pratiques, ni dons personnels.

À l'appel de sa foi les bonnes volontés ont répondu; et d'abord de sa chère ville épiscopale. Les citoyens ont offert vingt fois la contribution de vingt-cinq piastres, qui assure le titre de bienfaiteur pour une cellule de religieuse. Toutes les cellules de la maison professe (restent celles du noviciat) deviennent ainsi comme un témoignage continu de l'hospitalité donnée aux Sœurs par la Ville. Pensée aimable, et plus aimable générosité! Le Canada veut garder le privilège de telles délicatesses.

La ville de Montréal et divers bienfaiteurs cachés sous le voile de l'anonyme ont fourni les Ornaments de l'autel et le Manteau royal. Cet hommage convenait à des âmes déjà instruites des droits et des divines exigences du Roi de l'Hostie.

Des États-Unis, symbole de la foi eucharistique brillant là bas comme une flamme pure au milieu d'ombres encore épaisses, sont venues des contributions généreuses au Luminaire : les Servantes envoient un merci cordial à



Couvent des Servantes du T. S. Sacrement, Chicoutimi.

tous les amis lointains qui apportent cierges et fleurs au Roi vivant du Cénacle.

Les cérémonies furent grandioses, on peut le dire, dans ce cadre splendide de la colline et du fleuve. Au chant des psaumes " Nisi Dominus " et " Lætatus sum," exécutés avec âme et ampleur par les élèves du Séminaire, une foule compacte accompagnait le cortège de vingt prêtres, parmi lesquels M.M. de l'Evêché, M. le Supérieur du Séminaire et les R.R. P.P. Eudistes, chapelains dévoués de la Maison.

NOTRE PÈRE

Musique de
A. CARRIER
 Organiste à Notre Dame des Victoires

O Pè - redontles

The first system of the musical score is in 3/4 time and B-flat major. It features a vocal line with a whole rest followed by a half note 'O' and a quarter note 'Pè', and a piano accompaniment consisting of a right-hand part with eighth-note chords and a left-hand part with a steady bass line.

cièux sont le trône im - mu - a - ble Que tou -

The second system continues the vocal line with the lyrics 'cièux sont le trône im - mu - a - ble' and 'Que tou -'. The piano accompaniment continues with similar rhythmic patterns.

- jours soit bé ni vo - tre nom a - do - ra - ble

The third system continues the vocal line with the lyrics '- jours soit bé ni vo - tre nom a - do - ra - ble'. The piano accompaniment continues with similar rhythmic patterns.

Que vo - tre règne ar - ri - ve Et soit faite en tous lieux

The fourth system concludes the vocal line with the lyrics 'Que vo - tre règne ar - ri - ve Et soit faite en tous lieux'. The piano accompaniment continues with similar rhythmic patterns.

DU TRÈS SAINT SACREMENT

159

comme elle est faite au ciel la vo-lon-te d'un Dieu Don-

nez nous chaque jour le pain de l'in-di-gen-ce

Cum-me nous par-don-nous par donnez notre of-fen-sive

Et gar-di-ent nos cœurs sur la ter-re d'ex-il dé-li-vrez

nous du mal O Pè-re o Pè-re A-in-si, soit-il



An Bouquet de Mai à Marie

LORSQUE, avec le mois de Mai, renaît à une vie nouvelle la nature endormie pendant de longs mois, la piété chrétienne éprouve le désir de témoigner son amour à la Reine du Ciel.

Voici, chers zélateurs et zélatrices, un moyen de lui payer votre tribut d'amour et de reconnaissance : Marie n'a pas de désir plus ardent que de voir Jésus-Hostie davantage connu, aimé ; mieux servi au Très Saint Sacrement. C'est donc faire œuvre agréable à la Mère et au Fils, à Jésus et à Marie, que de s'imposer quelques sacrifices pour répandre dans les âmes la dévotion au Très Saint Sacrement. Tel est, chers lecteurs, l'apostolat que nous venons, une fois de plus, vous proposer, sûrs que nous serons écoutés, car tous les jours nous constatons que nous pouvons compter sur vos sympathies, votre dévouement sincère, votre zèle ardent et intelligent.

Ensemble, travaillons à l'avènement du règne eucharistique si désiré de Marie. Faisons-nous apôtres, prenons en main notre "Petit Messenger," faisons-le circuler parmi nos parents, nos amis, nos connaissances ; trouvons de nouveaux abonnements ; si nous le pouvons, payons nous-mêmes des abonnements à de pauvres familles, même à des indifférents que nous voulons ramener au bon Dieu.

Et, si le mois de Marie est le mois des fleurs, de l'amour filial, il sera de plus le mois où se payent les dettes contractées envers le Dieu de l'Eucharistie ; il préludera admirablement au mois qui nous introduit dans l'oasis divine du Cœur de Jésus où nous pourrions puiser à longs traits ces eaux pures "qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle."

Avantages Spirituels offerts à nos abonnés.

1. Ils ont part à une messe célébrée chaque semaine, soit 52 messes par an, à leurs intentions pour les vivants et pour les défunts.

2. Ils ont, par leur souscription, le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement. Notre-Seigneur a pris, dans notre sanctuaire, possession d'un trône d'où il ne descend ni le jour ni la nuit. Or, la minime offrande de chacun de nos abonnés se transforme en lumières, en fleurs, en encens au pied de l'Ostensoir, et leur assure ainsi la plus douce consolation que la foi puisse goûter : celle de donner à la personne même de Notre-Seigneur.

3. Par suite, nos abonnés ont part aux mérites, adorations, offices divins, prières des Religieux du Très Saint Sacrement, qu'ils aident dans l'accomplissement de leur mission. Des prières spéciales sont récitées chaque jour pour eux en présence du Très Saint Sacrement.

4. Tous ces avantages s'appliquent aussi bien à nos abonnés défunts qu'aux vivants,

Un service est chanté, chaque année, pour tous nos associés défunts.

Jésus et Marie

(Voir notre gravure.)

OU trouve-t-on Jésus sur la terre sinon dans les bras de Marie ? N'est-ce pas elle qui nous a donné Jésus à Bethléem ? C'est son acquiescement à l'Incarnation du Verbe dans son sein, qui a commencé le grand mystère de réparation envers Dieu et d'union avec nous que Jésus accomplit durant sa vie mortelle.

Il ne faut jamais séparer Marie de Jésus : on ne saurait aller à Lui sans passer par elle.

Je dis même que plus nous aimons l'Eucharistie plus nous devons aimer Marie : on aime tout ce qu'aime un ami ; or, est-il une créature plus aimée de Dieu, une mère plus tendrement affectionnée par son Fils, que ne le fut Marie par Jésus ?

Allons donc par elle à Jésus et ainsi présentés par la Mère le Fils nous recevra bien.

P. EYMARD.

Prions pour nos Abonnés Défunts.

Fall River : Mlle Sophronie Coulombe. — *Cap St Ignace* : Mr. Magloire Blanchette. — *Salmon Falls* : Mme Philomène Caron. — *Mexico* : Senora Dona Maria de la Luz Ramirez Vda de Legorreta. — *Montréal* : Mr. Gaston Corbeil. — Mr. Honoré Desmarais. — Mme James Prendergast. — Mr. A. de Chatigny. — *Ste Anne des Plaines* : Mr. Nadon. — *Gentilly* : M. Hector Turcot, décédé subitement. — *St Samuel de Gayhurst* : Mlle Elmira Therrien. — *Roberval* : Mr. Louis Lamothe. — *St Marc des Carrières* : Mme Vve Darveau. — Mme Jos. Morin. — *Louiseville* : Mr. Mineau. — *St Romain* : Mr. John Morin. — *St Roch de l'Achigan* : Mme Jos. St. Germain. — *Ottawa* : Mme Léveillé. — *St. Sauveur* : M. Anselme Boissonneault. — *Meramcook West* : M. Vital Bureau — *East Angus* : Mlle Alphonsine Lapointe. — *St-Janvier* : M. J. A. Fleurant. — *Wotton* : Mlle J. A. Baril — *Laconia N. H.* : Mme David Gagnon. — *Québec* : M. Ls. G. Lépine. — *Lasalle Man* : M. Hector Caron. — *West Ruthland Vt.* : Mde Eliza Lanthier. — *Côte des Neiges* : M. Delphis Pépin. — *Vancouver* : Mme J. Dupuis. — *Maskinongé* : M. Jos. Desrosiers. — *Beauceville* : Mlle Jeanne Mathieu. — *St-Béatrice* : M. Zéphirin Thouin. — *St-Pierre les Becquets* : Mlle Eléas Chailley. — *St-Chrysostome* : M. Hubert Foisy. — *Tessierville* : Mde Alfred Pinault. — *St Grégoire* : Mme Eugène Janelle. — *St-Martin Co. Beauce* : Mme J. N. Boivin. — *Château Richer* : Mme. M. Janelles. — Mme Louis L'Heureux. — *St-Ulric* : Mme Vve Alexis Pelletier, Mme Georges Brisson, et M. Nolin. — *Fall River* : Mr. Arthur Fournier. — *Montréal* : Mr P. Gaudet.

Actions de Graces à Jésus-Hostie.

Mille remerciements à Jésus-Hostie et à N.-D. du T. S. Sacrement pour des guérisons obtenues. — Des faveurs spirituelles et temporelles. — Des positions. — Des conversions. — Succès dans des entreprises. — Examens etc. etc.

Recommandations aux Prières

Le Souverain Pontife. — Mgr l'Archevêque et ses Œuvres. — La croisade de la Tempérance. — Les premiers communians. — Des conversions. — Un grand nombre de malades. — Deux paroisses. — Plusieurs familles. — Des grâces temporelles instamment recommandées. — Des examens. — Des guérisons. — Des positions. — Des jeunes gens oublieux de leurs devoirs religieux. — La paix dans plusieurs familles. — Des blasphémateurs. — Plusieurs autres intentions particulières.

Publié avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Montréal.

